



ÉNONCE DE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET DE DURABILITÉ D'ENTREPRISE

Depuis sa création en 1946, la société Kelly ayant toujours incarné le véritable esprit de la responsabilité sociale de l'entreprise, nous avons un engagement envers le respect des normes les plus strictes de l'entreprise citoyenne. Notre culture et nos valeurs d'entreprise ont leur racine dans l'esprit de service, d'intégrité et de la prise de responsabilités personnelles pour nos actions, nos résultats et notre réputation. En tant que fournisseur mondial de premier rang de solutions en matière de main-d'œuvre, nous mettons des personnes en contact avec des possibilités d'emploi et avons des effets concrets dans les communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons. Compte tenu de la présence mondiale de nos travailleurs, de nos clients, de nos fournisseurs et de nos partenaires, nous reconnaissons la portée internationale de nos pratiques d'entreprise et de notre responsabilité envers le public.

Les engagements envers la responsabilité sociale de l'entreprise Kelly se manifestent dans six domaines critiques :

- **Les employés et les personnes** – Nous prenons très au sérieux notre responsabilité de protéger, soutenir et préparer les travailleurs pour des carrières fructueuses et nous défendons leurs intérêts. Nos efforts se concentrent sur la création de possibilités de carrière et la mise à disposition de ressources pour la main-d'œuvre mondiale, et sur le bon exemple donné dans des domaines tels que la sécurité du lieu de travail, la santé et le bien-être, la diversité et l'inclusion, ainsi que la formation et le perfectionnement professionnel. Nous sommes convaincus qu'il faut créer des occasions pour tous et sommes indéfectibles dans notre engagement envers l'égalité d'accès à l'emploi, la protection des droits de la personne et la prévention de la traite de personnes.
- **L'éthique** – La société Kelly s'est engagée à agir de manière éthique, ce qui nous impose de nous comporter de manière légale, éthique et digne de confiance, dans le respect de nos obligations réglementaires et en conformité à l'esprit et à la lettre de nos politiques d'entreprise.
- **L'engagement** – La société comprend que nous devons tous agir ensemble pour obtenir vraiment l'effet désiré. Dans cet esprit, nous établissons des partenariats avec des organismes dans les communautés dans lesquelles nous vivons et œuvrons à améliorer les existences et la société dans son ensemble en participant à des activités telles que les services communautaires, les activités philanthropiques, et le soutien de petites entreprises appartenant à des populations minoritaires, des femmes ou des personnes handicapées. Nous cherchons également à traiter avec des fournisseurs de main-d'œuvre qui opèrent en utilisant des pratiques d'entreprise socialement responsables et adhèrent au [code of conduite professionnelle adopté par la World Employment Confederation](#).
- **Santé, sécurité et environnement au travail** – Kelly reconnaît sa part de responsabilité pour la protection de notre planète. Nous avons adopté la vision du « zéro accident et risques professionnels » avec l'intention d'assurer la sécurité des conditions de travail. En dépit de l'empreinte écologique limitée de nos installations et de nos opérations, nous réduisons l'impact environnemental de nos activités par des pratiques d'éducation, de préservation, de conservation et de réduction des déchets".
- **Chaîne logistique et relations avec la clientèle** - Parce que Kelly contribue à la chaîne de valeur de milliers d'entreprises dans le monde, nous sommes conscients de la nécessité d'assurer la communication et la reproduction de nos valeurs d'entreprise tout au long de notre chaîne logistique. C'est la raison pour laquelle nous attachons une grande importance à nos relations avec nos clients et nos fournisseurs, dans une optique de soutien réciproque permanent.
- **Communication, évaluation et reporting** - Kelly accepte la pleine responsabilité de ses actions et de sa réputation : notre entreprise s'engage donc à communiquer continuellement avec ses parties

prenantes. Nous prouvons notre politique d'ouverture et de transparence par la communication et le reporting sur notre stratégie et nos résultats.

À la base de notre programme environnemental et de durabilité d'entreprise se trouve un ensemble de politiques fondamentales qui définissent notre approche et guident nos activités.

- [Le Code de conduite et d'éthique professionnelles](#) – Le Code de conduite de la société Kelly fournit les mécanismes permettant d'empêcher les comportements malhonnêtes ou contraires à l'éthique, et encourage une culture d'entreprise d'honnêteté et de responsabilité. Cette politique d'entreprise définit les responsabilités de nos employés, notamment celle de veiller à ce que nos fournisseurs soient conscients de leur obligation de se comporter de manière légale et éthique.
- À l'échelle mondiale, nous traitons tous les employés avec dignité et respect, et respectons toutes les lois applicables en matière de droits du travailleur et de la personne. Voici des exemples d'initiatives que nous avons mises en place :
 - Égalité d'accès à l'emploi – La société Kelly Services a pour politique d'entreprise de protéger les droits d'accès à l'emploi des candidats et employés qualifiés, indépendamment de la race, de la couleur de peau, du sexe, de l'âge, de la religion, de l'origine nationale, des caractéristiques génétiques, de l'orientation sexuelle, de l'identité ou de l'expression sexuelle, d'un handicap éventuel de la personne, conformément à la législation en vigueur.
 - Action positive – Kelly s'est engagée à prendre des mesures positives envers l'emploi et la promotion des femmes, des minorités, des personnes handicapées qualifiées, des anciens combattants handicapés, des anciens combattant récemment libérés de leurs obligations et autres anciens militaires protégés.
 - Politique d'adaptation – Kelly Services a pour politique d'entreprise de respecter toutes les lois en vigueur concernant l'emploi de personnes handicapées. En conformité avec cet engagement, Kelly a pour politique d'entreprise de ne pas être discriminatoire à l'égard de personnes handicapées qualifiées en ce qui concerne les procédures de demande d'emploi, d'embauche, de promotion, de cessation d'emploi, de rémunération, de formation ou autres conditions ou privilèges d'emploi.
 - Politique d'entreprise contre le harcèlement – Kelly a pris l'engagement de maintenir un environnement de travail libre de harcèlement. De ce fait, Kelly ne tolère aucun harcèlement à l'égard de ses employés ou par ses employés.

Nous sommes responsables individuellement et collectivement du respect de nos engagements environnementaux et de durabilité d'entreprise. Nous encourageons la participation de tous dans toute l'entreprise et nous collaborerons avec les parties prenantes externes pour continuer à protéger la main-d'œuvre mondiale, améliorer nos lieux de travail, contribuer au bien-être des communautés que nous servons et assurer que nos actions sont responsables socialement, éthiquement et du point de vue de l'environnement.